Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nouveau chef de service au Département des institutions et des relations extérieures

Le Conseil d'Etat a désigné le nouveau chef du Service de justice, de l'intérieur et des cultes en la personne de M. Eric Golaz, avocat et député. M. Golaz prendra ses nouvelles fonctions le 1er janvier 2003.

M. Eric Golaz a été choisi parmi près d'une trentaine de candidats, au terme d'une procédure de concours. Agé de 40 ans, marié et père de 2 enfants, docteur en droit, le nouveau chef du SJIC est avocat au Barreau vaudois depuis 1994. Il a auparavant exercé les activités de greffier ad hoc aux tribunaux de district de Nyon et Rolle et de substitut du procureur.

Très actif dans le domaine de la politique vaudoise, M. Golaz est conseiller communal à Saint-Sulpice et député ; dans le cadre de son mandat, il a notamment présidé le groupe radical pendant cinq ans et la Commission d'enquête parlementaire sur les EMS. M. Golaz est par ailleurs président de la Ligue vaudoise contre le cancer et a été récemment désigné par le Conseil d'Etat comme administrateur unique et provisoire de la Fondation pour l'accueil des requérants d'asile dans le canton de Vaud (FAREAS).

M. Golaz prend ainsi un virage important dans sa carrière pour se consacrer à des enjeux majeurs pour l'avenir du Canton de Vaud. Il pourra ainsi mettre à profit ses compétences juridiques et sa remarquable connaissance des institutions de notre canton pour relever des défis tels que la mise en ?uvre de la nouvelle Constitution (loi sur les communes, droits politiques, relations avec les Eglises?), EtaCom, la réforme de l'organisation judiciaire et Votelec.

M. Golaz prendra la direction du Service de justice, de l'intérieur et des cultes à compter du 1er janvier 2003. Il abandonnera alors ses fonctions politiques. Il conservera cependant son mandat d'administrateur unique de la FAREAS jusqu'à ce

qu'une solution soit trouvée pour le remplacer.

Le Conseil d'Etat a aussi désigné Me Jean-Luc Schwaar, conseiller juridique, au poste de premier conseiller juridique, complétant ainsi la direction du service. M. Schwaar succédera à Me Jean-Paul Jubin, qui assurera la direction intérimaire du SJIC jusqu'à la fin de l'année, avant de prendre ses nouvelles fonctions de Secrétaire général du Département de la formation et de la jeunesse auxquelles le Conseil d'Etat l'a désigné.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 26 novembre 2002

Pierre Chiffelle, chef du Département des institutions et des relations extérieures, 021 / 316 40 00